

COMMUNE
DE
S C I E Z



74140

Téléphone : 04 50 72 60 08
Télécopie : 04 50 72 63 08

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2014

PRESENTS :

Mesdames, Rapin Jacqueline, Bourgeois Fatima, Badaire Corinne, Chaumeron Dominique, Cognet Céline, Reinbold Caroline, Brothier Nathalie, Torrente Marie-Christine
Messieurs, Bidal Jean-Luc, Triverio Christian, Vignaud Christian, Demolis Hubert, Réale Richard, Couasnon Thierry, Pierron André, Gilbert Joel, Maure Dominique, Démolis Cyril, David Michel, Huvenne Bernard, Kupper Lionel

PROCURATIONS :

Roch Monique à *Vignaud Christian*
Longuet Odile à *Rapin Jacqueline*
Favre Pierre à *Triverio Christian*,
Thierry Julie à *Demolis Hubert*
Humbert Marlène à *Chaumeron Dominique*
Requet Michel à *Huvenne Bernard*

ABSENTS EXCUSES : Roze Fabienne, Favre-Périllat Christel

ABSENTS :

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hubert Demolis a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15-04-2014

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2014, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ces documents.
Le compte rendu de la séance du 15 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DELIBEREES

1-Installation du conseil municipal

Désignation des représentants communaux

Exposé : Le Maire,

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation de nos représentants communaux :

- à Fédération des Stations Vertes.

Décision :

Sur proposition de monsieur le Maire,

Le conseil municipal unanime,

- désigne monsieur Hubert Démolis comme représentant de la commune à la fédération des stations vertes
- autorise monsieur Hubert Démolis à se présenter au conseil d'administration lors du prochain congrès qui aura lieu en octobre.

- à la Commission de suivi de Sites (SARL La Compostière)

Décision :

Sur proposition de monsieur le Maire,

Le conseil municipal unanime,

- désigne monsieur Pierre Favre membre titulaire et monsieur Michel David membre suppléant de la commission de suivi de sites de la SARL La Compostière.

- au conseil de surveillance des Hôpitaux du Léman

Décision :

Sur proposition de monsieur le Maire,

Le conseil municipal unanime,

- désigne monsieur Richard Réale comme représentant de la commune au conseil de surveillance des Hôpitaux du Léman

- à l'assemblée spéciale collectivités de la société TERACTION

Décision :

Sur proposition de monsieur le Maire,

Le conseil municipal unanime,

- désigne madame Julie THIERRY pour assurer la représentation de la collectivité au sein de l'Assemblée Spéciale des collectivités et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de TERACTION.
- autorise madame Julie THIERRY à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale, au conseil d'administration.

2-Administration générale

Délégation de signature des actes administratifs

Exposé : Bidal Jean-Luc, le Maire

Rappelle la délibération en date du 7 décembre 2009, décidant de recourir aux actes administratifs, Avise le conseil de l'obligation légale qui est faite à l'assemblée, de déléguer à un adjoint au Maire, le pouvoir de signer les actes administratifs ayant vocation d'actes authentiques enregistrables au Service de la Publicité Foncière.

Ces actes administratifs permettent de régulariser des acquisitions, ventes, échanges, servitudes et autres transactions ne comportant pas de difficultés juridiques particulières.

La commune se réserve toujours la faculté d'avoir recours à un notaire pour les cas plus complexes. Précise que le Maire ne peut en aucun cas les signer au nom de la commune car quand il les établit, il a le même rôle qu'un notaire.

Décision :

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, unanime,

- donne mandat à monsieur **Christian Vignaud**, quatrième adjoint au Maire, pour signer tous les actes administratifs qui seront élaborés par Monsieur le Maire.

3-Finances Communales

SYANE Programme 2014 : Pantet les Crêts-TC1

Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications

A la demande de monsieur Christian Triverio, le Maire annonce que ce point est reporté à une prochaine séance, les documents précis demandés au SAYNE n'étant toujours pas été obtenus à ce jour.

4-Marché public

Aménagement et réhabilitation de l'école maternelle des Crêts – Avenants N°1 et N°2

Exposé : Vignaud Christian, Maire adjoint

Présente les avenants N°1 et N°2 au marché de travaux d'Aménagement et réhabilitation de l'école maternelle des Crêts résumé comme suit :

Lot N°1 : Maçonnerie gros œuvre – MBA – Avenant N°1

Objet : Moins-values pour reprise d'enrobés, et travaux supplémentaires de coulage de mortier pour liaison dallage béton avec ossature bois, de construction et démolition.

Montant HT : - 6 300.00€

: + 8 041.00€

Soit un montant total de + 1 741.00€

Lot N°2 : Charpentes bois – FARIZON – Avenant N°2

Objet : Isolation des pieds de façades et pose d'une bavette métallique de protection

Montant HT : + 2 244.00€

Lot N°6 : Plâtrerie peinture – SNPI - Avenant N°1

Objet : Reprise du doublage suite à l'agrandissement de l'atelier et pose d'embrasures sur le pourtour des menuiseries

Montant HT : 4 013.40€

Lot N°8 : Plomberie sanitaires chauffage ventilation – Avenant N°1

Objet : Remplacement des radiateurs actuels et pose de deux radiateurs hall accueil.

Montant HT : - 2 579.50€

Montant HT : + 10 707.87€

Soit un montant total de + 8 128.37€

Décision :

Entendu exposé du maire

Le conseil municipal, unanime

-Autorise le Maire à passer et signer avenants N°1 aux lots N°1, 6 et 8 et avenant N°2 au lot N°2, pour un montant supplémentaire global de 16 126.77 € HT sur le marché d'aménagement et réhabilitation de l'école maternelle des Crêts.

Travaux courants de voirie 2014-2020

Exposé : Couasnon Thierry, conseiller municipal

Rappelle l'appel d'offre publié le 18-03-2014 pour les travaux courants de voirie.

Précise qu'il s'agit d'un marché à bons de commande pour une période de 4 ans maximum.

Propose de valider le choix de la CAO et de signer avec l'entreprise COLAS à Thonon-les-Bains le marché à Bons de commande.

Décision :

Vu le Rapport d'analyse des offres.

Le conseil municipal, unanime

- Valide le choix de la CAO et

- Autorise le Maire à passer et signer contrat avec l'entreprise COLAS à Thonon-les-Bains pour le marché de travaux courants de voirie 2014-2020.

**COMMUNICATIONS DU MAIRE ET
QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS**

**Le Maire informe l'assemblée des décisions prises conformément à l'article L- L2122-22.
(DM N°2014-11)**

Le Maire demande la formation d'un groupe de travail, pour étudier la révision du règlement intérieur du conseil municipal sous la houlette de monsieur Réale Richard, maire adjoint délégué à la communication. Kupper Lionel, Démolis Cyril, David Michel, Triverio Christian, Bourgeois Fatima se sont portés volontaires pour composer ce groupe. Sur proposition de monsieur Kupper Lionel, Michel Requet, absent ce jour, est également intégré à ce groupe de travail.

Le Maire rappelle qu'un budget formation des élus est prévu par la législation. Ce budget est plafonné à 20% du montant total des indemnités de fonction allouées aux élus de la commune. Des propositions de formation seront envoyées au conseil par mail régulièrement. Un point sera fait sur cette question lors de la révision du règlement intérieur du conseil municipal.

Monsieur Hubert Demolis en profite pour rappeler la formation sur le règlement local de publicité qui a débuté lundi et mardi et déplore la manque de participants, car ce dossier est important et intéressant. La suite de la formation aura lieu lundi 2 et mardi 3 juin.

Le Maire convient que ces réunions étant programmées en journée, il est assez difficile pour les élus en activité de se libérer.

Monsieur Démolis Hubert informe l'assemblée de l'élection de monsieur Trivério Christian comme vice-président du S.I.D.I.S.S.T.

Monsieur Triverio Christian rend compte de la réunion du groupe finance ce samedi 10 mai, pour l'examen des offres de prêts reçues pour le financement de l'entrée ouest et l'acquisition foncière à Bonnatrait. Ont été retenus, la Caisse des Dépôts et Consignations pour un emprunt d'un million cinq cent mille euros, avec un taux variable à 2.25% indexé sur le livret A et une durée d'amortissement sur 20 ans, ainsi que la Banque Postale pour un emprunt d'un million, avec un taux fixe à 3.66 et une durée d'amortissement sur 20 ans. Précise que les cinq cent mille euros supplémentaires inscrits au budget primitif 2014 pour financer les travaux relatifs aux ordures ménagères ne seront contractés qu'au vu d'un dossier abouti et précis.

Monsieur le Maire rappelle l'inauguration du Musée de préhistoire et de géologie samedi 17 mai à 18h au Guidou.

Monsieur le maire informe l'assemblée que la commission voirie étudiera prochainement le dossier du terrain situé à Filly qui était mis à disposition d'une association de moto. Dans l'attente de pouvoir sécuriser ce site, une interdiction au public sera effectuée.

Monsieur le Maire rappelle que le premier cycle de coopération internationale avec Madagascar s'est achevé fin 2013 et informe l'assemblée que monsieur Réale Richard s'appête à partir à Madagascar pour étudier la mise en place d'un second cycle.

Monsieur Réale annonce une journée au Guidou le 21 juin de 11h à 18h, pour une présentation du bilan de la coopération 2010-2013 à Vohindava, et une rencontre avec les différents partenaires de cette action.

La commune de Wasselonne, jumelée avec Sciez, a fait part de sa volonté de se joindre à Sciez dans cette démarche de coopération décentralisée à Madagascar.

Monsieur Kupper Lionel, porte-parole de « *Sciez en avant* » demande réponse à son courrier remis au Maire lors de la réunion du conseil municipal du 15 avril dernier concernant la possibilité de pouvoir s'exprimer sur le Flash-Info, le bulletin municipal et de bénéficier d'un local en mairie.

Monsieur le maire constatant que le local actuellement mis à disposition de l'opposition ne convenant pas, propose que ces questions soient traitées lors de la révision du règlement communal par le groupe créé précédemment et dont monsieur Kupper fait partie.

Date prévisionnelle de la prochaine réunion du conseil municipal :

Mardi 17 juin 2014 à 20h avec présentation de Monsieur Jean-Paul MOILLE, conseiller régional

Monsieur Le Maire constatant l'ordre du jour et les questions orales épuisées,

La Séance Publique est levée à 21h30.

PROCES-VERBAL DE SEANCE DRESSE LE 19-05-2014 PAR LE SECRETAIRE ELU PAR SES PAIRS
PRESENTS EN L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 14-05-2014

SIGNÉ

Le secrétaire de séance

Démolis Hubert

Le Maire

Bidal Jean-Luc



Vu pour être affiché le 20-05-2014 conformément aux prescriptions de l'article L 221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales